

Bulletin municipal d'information



VIE MUNICIPALE

p.2-5



Edito du Maire
Sécheresse
Cours de gym
Rétrospective

ENFANCE, SOCIAL ET CULTURE

p.6-9



Fête de la musique
Bibliothèque
Fête de l'école

VIE ASSOCIATIVE

p.10-14



Fête de l'agriculture
Rétrospective
Donnez votre sang !

INFOS DIVERSES

p.15-16

DÉFI
ZÉRO
DÉCHET

Lingettes et déchets
Calendrier
Bons gestes des Amis de la Nature

Edito



Mesdames, Messieurs,

Septembre floral, septembre où la nature se calme mais reste présente. Les nuits retrouvent de la fraîcheur, la rosée rend les fleurs plus belles, les journées raccourcissent mais l'été indien nous émerveille encore.

Les grands travaux d'assainissement sont finis, le bicouche d'attente posé, la réception générale du réseau terminée. Quelques travaux seront pratiqués dès le 22 août chez des particuliers par l'entreprise Sivignon afin de pallier aux derniers raccordements mais sans incidence sur la voirie principale. Un état général des maisons branchées sur le réseau sera élaboré et référencé par géolocalisation pour la municipalité, Suez et notre Communauté de Communes (CCMT).

Nous travaillerons dès 2023 sur la voirie du quart pichet et du château, chacun sera convié à participer au projet qui devra rester raisonnable financièrement.

Les travaux de la place août 44 jusqu'à la boulangerie « au fournil de Dom », se feront en septembre. Un traçage de passages protégés a été effectué fin juillet. Des bordures seront posées place du cimetière.

L'appel à projet chauffage a été mené par le cabinet Inddigo en assistance à maîtrise d'ouvrage et le cabinet WBI en maîtrise d'œuvre. Ce dernier a ouvert les offres déposées sur un site national dématérialisé pour les collectivités (AWS, achats publics). L'ouverture des plis a eu lieu en présence de la commission d'appels d'offres composée de Jean-Noël Eysseric, Pascal Charvet, Michèle Brayard et Marc Dumont. Deux lots foreurs et deux lots chauffagistes ont été ouverts, des négociations avec les foreurs ont été lancées vu la différence de prix entre les deux offres afin qu'ils réajustent leur devis. N'oublions pas non plus que nous avons subi l'augmentation des prix généraux qu'a connue la France depuis ce début d'année mais il fallait bien clôturer notre projet. Foreur et chauffagiste ont été retenus. La conformité des offres vérifiée par WBI nous a permis de retenir l'entreprise de forage Phréatech d'Epinaç et le chauffagiste DB entreprise, Bruno Desmaris de Saint Albain. Le conseil municipal a entériné cette décision et les marchés ont été signés pour démarrer les travaux dans les plus brefs délais afin de conserver les subventions accordées en 2020 et 2021 que l'on aurait pu nous annuler.

Ces travaux se feront en trois phases : 1) l'achat de la nouvelle chaudière gaz qui, dès juillet-août 2022, sera posée pour permettre de chauffer la mairie, l'école et la salle des fêtes en septembre. Le raccordement se fera par tranchée, le foreur posera le collecteur. Cette chaudière plus tard servira de secours en cas de panne;

LES TRAVAUX CONCERNANT LE PROJET CHAUFFAGE DÉBUTERONT DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS, EN TROIS PHASES.

2) aux vacances de la Toussaint, le foreur Phréatech d'Epinaç interviendra pour faire 6 forages de 150m de profondeur et posera les sondes ; 3) aux vacances de Noël, des tranchées seront faites pour raccorder les sondes au collecteur.

En 2023 se termineront les travaux de la PAC (pompe à chaleur) qui chauffera l'ensemble des locaux et le géocooling rafraîchira la salle des fêtes pour la saison d'été. Un point financier des travaux sera fait également en 2023.

Je voulais revenir sur le feu d'artifice que j'ai annulé le 23 juillet avec déception. Comme vous l'avez tous appris par les médias, les décès de 2 jeunes personnes à Cholet, d'un blessé grave et de cinq blessés légers lors du 14 juillet ont provoqué un précédent qui a permis aux ministères et aux préfetures de se pencher plus sérieusement sur les périmètres de sécurité existants plus ou moins mis en place. De plus à Cholet, c'est 30 dépôts de plaintes qui ont été déposés pour homicide involontaire et confiés à la Sûreté départementale du Maine-et-Loire. De nombreuses investigations devaient encore être menées afin de déterminer les circonstances de l'accident et établir « les responsabilités ». Pour Saint Albain, cette année 2022, bien que déclaré dans les délais impartis, il fallait en ce vendredi 22 juillet après-midi avant 17h, donc en 3 heures, à la veille de la manifestation, prouver par écrit et par arrêté, sans concertation des élus, que nous allions fermer la route devant la salle des fêtes, le chemin des barrières vers le local des cantonniers, celle de la route départementale 906 sans pouvoir travailler en amont avec la direction des routes du département (impossible un vendredi après-midi), prévenir les communes de Viré, de Fleurville, mettre en place les déviations qui s'imposent pour que la gendarmerie mandatée puisse passer contrôler et verbaliser si ce périmètre n'était pas réglementaire. Pris de court, il m'a donc semblé plus évident, en mon âme et conscience, de supporter à toutes fins utiles les reproches d'un feu d'artifice annulé plutôt que ceux d'un accident mortel imprévisible causé par le manque d'une bonne mise en place de sécurité. Par conséquent, en 2023, la sécurisation des lieux sera assurée et l'information diffusée.

Bonne reprise à tous.

Marc DUMONT



SÉCHERESSE

L'ÉTÉ A ÉTÉ MARQUÉ PAR UN NOUVEL ÉPISODE DE SÉCHERESSE SÉVÈRE.

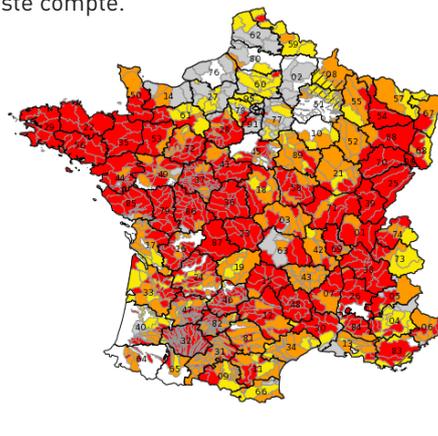
Comme 76 autres départements, le **niveau d'alerte maximal (Crise) a été déclenché en Saône-et-Loire d'où de multiples restrictions mises en place, toujours en vigueur à ce jour (au moins jusqu'au 30 septembre)** : interdiction de l'arrosage des pelouses, fleurs, terrains de sport ; arrosage des potagers uniquement entre 20h et 9h ; interdiction de lavage des véhicules, du remplissage des piscines, de l'irrigation des cultures, du nettoyage des façades... Toutes les informations sur l'évolution de la situation sont disponibles sur : <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr>

Après un hiver plutôt sec avec des nappes phréatiques sous-remplies, le mois de juillet 2002 en France a été le plus sec depuis 1959, d'où un assèchement des sols, des cours d'eau, un impact sur la vie aquatique, sur l'alimentation en eau potable, une déstabilisation des milieux naturels, des conséquences sur l'agriculture et un risque accru d'incendies.

90% des incendies sont d'origine humaine. En cette période de sécheresse, de bons gestes de prévention sont indispensables : feux ou barbecue chez soi uniquement, loin de toute végétation qui peut s'enflammer ; mégots et cigarettes dans un cendrier, jamais en extérieur ; travaux avec étincelles loin de toute pelouse ou herbes sèches ; périmètre de sécurité renforcé autour des feux d'artifice. La vitesse de propagation d'un départ de feu peut être très rapide. En moyenne, en moins de 10 minutes, le front de flammes peut parcourir 1 km et devenir incontrôlable.

Force est de constater que les épisodes de sécheresse sont de plus en plus récurrents (1976, 2003, 2005, 2011, 2018-2020). En cause, le réchauffement climatique qui intensifie le cycle de l'eau : pluies plus intenses avec inondations, et sécheresses plus marquées. Au-delà du « manque de volonté publique » (pointé par le GIEC dans son rapport de février 2022) qui impose une politique urgente et engagée de transition énergétique pour réduire les émissions de CO₂, une meilleure gestion de l'eau et une adaptation des cultures, et une préservation

des milieux et écosystèmes naturels, **chacun peut dès à présent adopter de bons gestes pour économiser l'eau** : réutiliser l'eau de pluie, faire fonctionner son lave-linge ou lave-vaisselle à plein, privilégier les douches aux bains, éviter de laisser couler l'eau, installer des équipements sanitaires économiques en eau. Chaque geste compte.



Puis-je tirer un feu d'artifice sur un terrain privé ?

Les feux d'artifice peuvent être source de dangers pour les utilisateurs et les spectateurs, de nuisances sonores et exposent au risque d'incendie. Il est fortement recommandé d'informer au préalable la mairie et de vérifier l'absence d'arrêtés limitant leur utilisation (par exemple, les arrêtés liés à la sécheresse qui interdisent formellement tout feu d'artifice jusqu'à actuellement). Des conditions strictes d'utilisation doivent être respectées (artifice catégorie F3, responsable majeur, à distance des habitations et de la végétation, dans un grand espace découvert, à une distance minimale de 25m des spectateurs). Le non-respect de la réglementation expose à une amende de 1500 euros. Aucune autorisation n'est délivrée par la mairie.

COURS DE GYM

DEPUIS LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE, DES COURS DE GYM SONT PROPOSÉS PAR CENDRINE LAURENCIN.

Professeur de fitness depuis 20 ans et diplômée d'état, elle propose :

- Gym douce le lundi matin de 9h45 à 11h
- Body sculpt le mercredi soir de 18h45 à 19h30
- Stretching le mercredi soir de 19h30 à 20h15

Les inscriptions ont au lieu le mercredi 7 septembre. Vous pouvez également la contacter au 06.82.10.50.57. Les cours débuteront le 12 septembre à la salle des fêtes.

Boone rentrée sportive à tous !



RÉTROSPECTIVE



ASSAINISSEMENT

Les travaux d'assainissement sont terminés. Des travaux de voirie ont été entrepris courant juin. Suite au mécontentement du maire et de quelques administrés, l'entreprise DE GATA a repris le réglage des tranchées et l'enduit en bicouche. Dès 2023, une réflexion sur la reprise et l'aménagement ultérieur de la voirie sera menée.

MUR RUE DU PUIITS

Le mur effondré dans la rue du puits, sur un terrain privé, a fait l'objet d'une démolition partielle afin d'assurer la sécurité des passants et la propreté de la voirie.



FORMATION DE NOTRE SECRÉTAIRE DE MAIRIE

Notre nouvelle secrétaire de mairie, Mélanie Ray, vient de terminer sa formation ce qui a entraîné plusieurs fermetures du secrétariat. Métier très polyvalent, la secrétaire de mairie a une fonction essentielle dans la vie communale, assistant le maire et les élus dans de nombreux domaines (finances, juridique, urbanisme, conseils municipaux,

élections, état-civil, gestion du personnel et des équipements municipaux...) et assurant l'accueil et l'information des administrés. D'où la nécessité d'une formation longue et approfondie.



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

À l'occasion du second tour des élections législatives 2022 à Saint-Albain, le candidat NUPES Patrick MONIN et le député Ensemble sortant Benjamin DIRX sont arrivés ex-aequo à la première place avec 50 % des suffrages exprimés chacun.

Sur 374 électeurs à Saint Albain, 162 se sont exprimés. 72 suffrages pour chacun des candidats, 14 blancs, 4 nuls.

SOUTIEN AUX SALARIÉS D'EUROSERUM

Le conseil municipal a alerté le préfet sur la fermeture du site annoncée qui mettra en péril l'emploi de 119 salariés et demande à la direction que soit revue cette décision de fermeture qui en matière d'emploi et d'économie locale serait catastrophique.



LA GRANDE PLACE ENFIN BAPTISÉE

La place du stade, sans nom jusqu'à présent, s'appelle désormais Place des sports et loisirs. La petite route longeant cette place prend le nom de Rue des écoliers.



FEUX D'ARTIFICE ANNULÉS

Les feux d'artifice prévus cette année pour le 23 juillet ont été annulés. En cause, le délai trop court imposé par la Préfecture pour la fermeture des routes.



PROJET CHAUFFAGE PAR GÉOTHERMIE VERTICALE



Le programme prévisionnel des travaux de chauffage est établi. L'entreprise PHREATECH qui a été retenue pour le forage ne pouvait intervenir pendant les vacances d'été et afin de ne pas gêner la cour de l'école, les travaux se réaliseront en quatre phases qui consisteront à la réalisation d'une tranchée, l'intervention d'un foreur pour la pose de sondes géothermiques, la réalisation des tranchées pour la liaison des sondes géothermiques et enfin la mise en service de la pompe à chaleur début 2023.

CHÈQUE-ARBRE 71

Afin d'embellir et la commune et préserver l'environnement, la municipalité s'est engagée dans le dispositif Chèque-Arbre 71 mis en place par le département, qui vise à soutenir financièrement la plantation d'arbres (à hauteur de 50%) : l'objectif étant de replanter 600000 arbres sur 10 ans en Saône-et-Loire. La commune a ainsi fait appel à l'entreprise Bobillon pour planter des arbres d'ornements ainsi qu'à l'entreprise JC Taton pour créer une haie bocagère.

La haie bocagère est reconnue pour ses qualités de brise-vent et de protection pour la biodiversité en servant de refuge aux insectes, aux oiseaux ainsi qu'à bon nombre d'animaux.

Plantée le long du champ en face du lavoir des Ongérons, sur une longueur de 100m, elle sera composée des variétés suivantes : viorne lantane, alisier blanc, églantier, pommier sauvage, charme, cornouiller mâle, noisetier commun, aubépine monogyne, fusain d'Europe et sureau noir.

Ces variétés, toutes adaptées à notre climat pour optimiser leur reprise, ont été choisies parmi une liste d'arbustes pré-établie par le département.

COUPE DE BOIS

Les forêts communales sont régies par le Code Forestier. L'Office National des Forêts (ONF) a pour mission de garantir la gestion durable des espaces forestiers. Il élabore le programme des coupes éventuelles, désigne les arbres à couper et en assure la surveillance. Cette année 2022-23, des coupes sur la forêt de Saint Albain pourraient être autorisées. Des informations complémentaires seront transmises ultérieurement pour les personnes intéressées.



VOIRIE RD 906

Les travaux d'aménagement de la RD 906 ont été réalisés cet été (passages piétons et places de stationnement 10 minutes), afin de faciliter le stationnement aux abords des commerces, et la sécurité des piétons.



FÊTE DE LA MUSIQUE

Après une première édition de la fête de la musique en 2021 marquée par les restrictions liées à la pandémie de Covid, la municipalité a organisé le 25 juin la 2ème édition de la fête de la musique à Saint Albain.

Le choix d'un programme musical éclectique a été fait afin d'attirer et de faire plaisir au plus grand nombre. Prévue initialement en extérieur, la pluie qui s'est invitée en fin d'après-midi a contraint à un repli dans la salle des fêtes. Cela n'a toutefois pas freiné l'enthousiasme du public de tout âge venu nombreux découvrir les groupes de musique locaux.

La soirée a débuté avec la Chorale Mélody Saône de Saint Albain qui a présenté un beau programme de chansons très variées, du classique à la variété française, en passant par la musique du monde. Le groupe de musique populaire brésilienne, Tri'Oba, venu du conservatoire régional de Mâcon, a pris la suite pour un concert intimiste de saudades mélancoliques et de bossas-novas rythmées, loin des sambas habituelles.



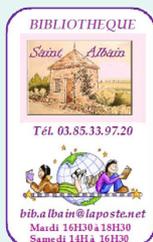
Pour finir, le groupe de Pop Rock, Psyc, dont le chanteur est parent d'élève à l'école de Saint Albain, a mis le feu à la piste de danse pour une fin de soirée endiablée.

Un grand merci à la chorale Mélody Saône qui a assuré la buvette et le snack tout au long de cette belle soirée conviviale et musicale.

Rendez-vous en 2023 pour une nouvelle fête de la musique !



BIBLIOTHÈQUE



La bibliothèque a accueilli le Relai d'Assistantes Maternelles de Viré pour la 3^{ème} fois en juin 2022. Préparée par les bénévoles de la bibliothèque, l'animation Théâtre d'Ombres a rencontré un vrai succès auprès des tout-petits.

La bibliothèque rouvre ses portes le samedi 3 septembre. De nombreuses nouveautés vous y attendent !

Pour rappel, la bibliothèque est ouverte les mardis de 16h30 à 18h30 et les samedis de 14h à 16h30. L'inscription et le prêt sont gratuits pour tous ! Bonne rentrée à tous !



ÉCOLE

SORTIE SCOLAIRE À BEAUNE.

Le 13 juin, tous les enfants de l'école ont pris le train à Fleurville pour se rendre à Beaune. Ils ont visité les Musées des Beaux-Arts, des Climats et de la Vigne, les Hospices de Beaune. Ils ont pique-niqué au parc de la Bouzaise et se sont baladés dans le centre historique. Les enfants ont passé une très belle journée et étaient ravis de voyager en train. Pour beaucoup, c'était une première !



FÊTE DE L'ÉCOLE

La fête de l'école a eu lieu le 7 juillet, dernier jour d'école. Entre théâtre, chorégraphies, chants et percussions corporelles, les enfants avaient préparé avec leurs enseignants, l'ATSEM et les AESH un très joli spectacle sur le thème « guinguette ». L'amicale des enfants a offert le repas à tous les enfants de l'école et une buvette se tenait à disposition des parents.

A cette occasion, nous avons dit au revoir à nos 6 élèves de CM2 qui partent en 6ème et leur avons souhaité bonne continuation. La mairie leur a offert à chacun une calculatrice ainsi qu'une clé USB.





CANTINE

Le choix pour la fourniture et livraison de repas a été réattribué à l'entreprise RPC de Manziat. Compte-tenu de l'augmentation du prix proposé par RPC faisant suite à l'inflation des produits alimentaires, une augmentation de 20 centimes du prix du repas est prévue en septembre pour un total de 4,20 euros.

HOMMAGE À VALÉRIE COLY

Valérie Coly nous a hélas quittés le dimanche 26 juin à 46 ans après s'être battue courageusement contre le cancer.

Valérie Coly était bien connue dans le village pour son investissement dans plusieurs associations tout comme son mari Alain, notre précieux employé communal. Ensemble, ils ont participé activement à la vie de la commune comme l'amicale des enfants et les pompiers. Valérie a été aussi déléguée de parents d'élèves.

Son amour des enfants l'a amenée tout naturellement à devenir assistante maternelle d'abord à son domicile puis récemment à la création de la MAM de Saint Albain. Toutes nos pensées vont vers ses enfants Dimitri et Alexia et bien sûr vers Alain et tout le reste de sa famille. Valérie restera dans le cœur de chacun d'entre nous.



FÊTE DE L'AGRICULTURE



Comme chaque année, les Jeunes Agriculteurs de Saône-et-Loire ont organisé la Fête de l'Agriculture, qui a eu lieu pour la première fois dans notre canton sur la commune de Montbellet les 13 et 14 août. L'antenne locale du canton (créée en 2018, et présidée par Dorian Fontaine) a souhaité mettre en avant la viticulture, richesse de notre terroir.

Au programme, deux jours de festivité avec :

- Concours non officiel des vins avec mise à l'honneur de producteurs et caves coopératives
- Moiss' Batt Cross
- Exposition et démonstrations de matériels agricoles
- Animations enfants et poneys
- Démonstrations de chiens de troupeaux
- Dîner-spectacle avec l'humoriste Olivier de Benoist
- Concours départemental de labour
- Marché de producteurs
- Concours et paniers gourmands
- Concours de structures de paille...

Entre canicule et les orages, la météo n'était pas au rendez-vous, mais curieux et professionnels sont venus nombreux pour faire de ce week-end un beau moment de rencontre et de découverte.

L'AGRICULTURE EN SAÔNE-ET-LOIRE, C'EST :

- 7000 exploitations
- 550000 hectares (64% de la surface du département)
- 13700 emplois directs
- viande bovine 42%, viticulture 25%, polyculture-élevage 8%, grandes cultures 6%, hors sol 5%, lait 3%



QUI SONT LES JEUNES AGRICULTEURS ?

Les Jeunes Agriculteurs sont un syndicat agricole apolitique et indépendant qui vise à représenter les agriculteurs de moins de 38 ans. Les Jeunes Agriculteurs de Saone-et-Loire (JA71), présidés par Marine Seckler, comptent 300 adhérents.

Leurs missions principales : promouvoir une agriculture familiale, assurer le renouvellement des générations en facilitant les conditions d'installation et en défendant les intérêts et les revenus des jeunes agriculteurs. Les JA proposent également des idées novatrices pour l'avenir, communiquent sur le métier d'agriculteur et animent le milieu rural.



**Afin de soutenir nos jeunes exploitants,
la municipalité a attribué en 2022 une subvention exceptionnelle de 400 euros
aux Jeunes Agriculteurs de Saône-et-Loire.**

ADMR



En mai, comme tous les ans, les bénévoles de l'association et des habitants de la commune ont participé à la vente de fleurs. L'intégralité des recettes a été reversée à l'antenne de l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) de Viré-Saint Martin Belle Roche qui intervient au domicile de 219 personnes du secteur, dont 11 sur Saint Albain.



LES ASSOCIATIONS

AMICALE DES ENFANTS

C'est un point acquis depuis de nombreuses années, le marché aux puces du 8 mai de Saint-Albain est un véritable lieu de rencontre où se retrouvent vendeurs et visiteurs. On vient de loin pour chiner une perle rare ou tout simplement utile dans la vie de chacun. Les partisans de l'anti-gaspillage sont ravis de mettre en œuvre leur façon de vivre qui leur permet de donner une deuxième vie aux objets qui ont déjà servi. Plus de 100 exposants et la foule immense ont récompensé le travail de l'amicale.



Effectivement, après 2 années sans 8 mai, l'amicale a enfin pu réaliser son marché aux puces. Une belle réussite pour une reprise qui a redonné le moral à cette sympathique équipe.

Nous en profitons ici pour rappeler que l'Amicale des enfants de Saint-Albain a pour but principal d'organiser pour les enfants de tout âge, de l'école et de la commune des activités et sorties variées.

D'une part, elle participe financièrement et humainement aux activités scolaires telles que l'achat de matériel, le financement de projets pédagogiques, l'organisation de la fête de Noël et de la kermesse... D'autre part, elle organise tout au long de l'année diverses manifestations pour les enfants du village et leurs familles : Bréchets, Marché aux puces du 8 mai, sorties diverses...

Pour l'année scolaire 2021/2022, l'amicale a financé un spectacle pour Noël ainsi que les cadeaux pour tous les élèves de l'école. Elle a permis de financer intégralement le voyage de fin d'année à Beaune pour toute l'école. Elle a aussi donné un budget à chaque classe leur permettant d'acheter du matériel.

L'association se veut avant tout un lieu de rencontre et d'échange pour les parents et les habitants qui souhaitent nous aider, dans une ambiance conviviale et ouverte.

L'amicale en profite pour relancer un appel à les rejoindre. Vous serez les bienvenus. Ambiance garantie au profit des enfants ! Même si vous ne voulez pas vous engager notamment dans le bureau, nous avons besoin de mains pour nous aider lors des manifestations notamment durant le 8 mai même si ce n'est que pour une heure ou deux.

**N'HÉSITEZ PAS
À VENIR NOUS REJOINDRE !**

Sophie JACQUOT, secrétaire
06.24.76.52.64
sophjac@gmail.com



CLUB PERCE NEIGE

CLUB PERCE NEIGE
71260 SAINT ALBAIN

Le Club a terminé la saison fin juin par le mâchon du tarot et le déjeuner grenouilles au restaurant dans une bonne ambiance.

La reprise des activités aura lieu **jeudi 1^{er} septembre à 14h** et sera suivie de **l'Assemblée Générale à 18h** salle des associations.



En ce qui concerne la section tarot, la reprise se fera dès le **vendredi 9 septembre à 20h** précises.

Le mâchon du Club aura lieu le jeudi 15 septembre à 12h à la salle des Associations.

Le déjeuner choucroute sera organisé samedi 15 octobre 2022.

Concours de Belote le 22 février 2023

Concours de Scrabble 21 mars 2023

Pour rappel :

Les réunions du club se déroulent tous les 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois (tarot, belote, scrabble, goûter). La section tarot joue tous les vendredis soir à 20h précises Salle des Associations.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour passer de sympathiques moments.



CHORALE MÉLODY SAÛNE DEBOIRES ET HEUREUX REBONDISSEMENTS



Notre Cheffe de chœur nous a donné sa démission à effet immédiat le 21 juin. Nous avons néanmoins participé à la fête de la musique de Saint Albain le 25 juin et honoré ainsi notre engagement pris avec la Municipalité. Nous avons été dirigés par un de nos choristes Franck Lombard, musicien professionnel, et accompagné par notre fidèle pianiste Jean-François Basteau.

L'ensemble des choristes étant désireux de continuer l'aventure, nous nous sommes mis alors activement en quête d'un nouveau chef. Après plusieurs contacts avec des chefs de chœur de la région, nous avons rencontré Roland Ménéguz qui est libre pour nous diriger à partir de septembre.



C'est donc avec une grande joie et un immense soulagement que nous allons reprendre nos répétitions le mardi 6 septembre à 20h à la salle des associations, avec Roland à la baguette chaque mardi et Jean-François au piano une fois par mois et pour nos concerts. Pour renouer avec la convivialité, chaque répétition se terminera par le pot de l'amitié.

Si vous souhaitez nous rejoindre, vous pouvez venir assister à nos répétitions, nous vous accueillerons avec plaisir. Vous pouvez aussi contacter notre Président, Jean-Claude Bouteiller, 0647290105.

Actuellement, il est trop tôt pour décider d'une date de prochain concert. En attendant, nous organisons un thé dansant le dimanche 30 Octobre après-midi à la salle de fêtes de St Martin Belle Roche et nous vous attendons nombreux à ce moment festif.

AMIS DE LA NATURE



Les Amis de la Nature et des Fleurs

Les mois s'écoulent, le temps passe très vite, Septembre est déjà là ! Et pendant ce temps, l'Association s'active !

Le 30 Avril, « Les amis de la nature » ont organisé la vente de fleurs de printemps et de légumes bio produits et fournis par le Lycée horticole de Tournus, les acheteurs étaient bien présents pour ce rendez-vous printanier et cette année, le café de l'amitié a de nouveau pu être proposé et apprécié par tous !

Après cette vente, les bénévoles se sont mobilisés pour embellir le village avec le nettoyage des massifs et des pots et la plantation de diverses variétés de fleurs. Hélas, certaines plantes n'ont pas résisté à la grosse chaleur de cet été.



Le 23 juillet, la soirée paella a été une réussite avec environ 190 réservations. Le traiteur « Paella Géante » de Louhans a régalé les yeux et les papilles de l'ensemble des convives.

Les enfants attendaient avec impatience l'heure de la retraite aux flambeaux encadrée par les pompiers de Saint Albain et avec leurs parents, ils étaient heureux de suivre le camion rouge avec leurs lampions.

Le feu d'artifice n'a pas pu clôturer cette soirée, mais chacun a compris les obligations de la municipalité. Les bons retours de cette soirée : « Une paella excellente, un temps exceptionnel, une belle organisation, une ambiance chaleureuse... », quelle belle satisfaction pour l'ensemble des bénévoles !



A noter le prochain rendez-vous : la vente de fleurs d'automne se déroulera le 29 octobre de 9h à 12 h au local communal. Le lycée horticole de Tournus est en cours de production pour nous fournir de belles plantes.

Merci à tous pour votre fidélité et vos encouragements.

DON DU SANG, POURQUOI PAS VOUS ?



POURQUOI DONNER ?

Le sang est un produit irremplaçable pour sauver des vies dans de nombreuses situations : accouchement avec complications, accidents de la route, maladies cancéreuses...

Chaque année, en France, 2.5 millions de transfusions sanguines sont réalisées chez 1 million de personnes. 1.6 millions de personnes font un don du sang (soit seulement 3% de la population en âge de donner).

Le don le plus courant est le don de sang total. Il est également possible de donner plaquettes ou plasma.



QUI PEUT DONNER ?

Les personnes âgées de 18 à 70 ans en bonne santé et pesant plus de 50kgs peuvent être donneurs, sous réserve de l'entretien médical obligatoire avant le don. Certaines réserves, le plus souvent temporaires,

peuvent exister (infections ou voyages récents, traitement médicamenteux en cours...).

Vous pouvez réaliser une auto-évaluation préalable en ligne pour savoir si vous pouvez donner votre sang : www.dondesang.efs.sante.fr

Il est possible de réaliser un don du sang 6 fois par an pour un homme, et 4 fois par an pour une femme, avec un intervalle minimum de 8 semaines.

COMMENT ÇA SE PASSE ?

- Après éventuelle auto-évaluation préalable, prenez rendez-vous sur www.mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr au lieu de collecte de votre choix (points de collecte mobiles ou maison du don telle que l'EFS de l'hôpital de Mâcon 03.85.34.22.00).
- Le jour J, prenez un bon repas avant de venir et hydratez-vous bien.
- A l'arrivée, présentez votre pièce d'identité, remplissez le questionnaire avant l'entretien médical obligatoire (15 minutes).
- Le prélèvement de sang total (le plus fréquent), quasiment indolore, dure 10 minutes, en position allongée et sous surveillance. Un volume d'environ 450ml est prélevé. Les dons de plasma ou de plaquettes (moins fréquents) durent de 1h à 2h.
- Après le don, reposez-vous une vingtaine de minutes avec une collation offerte.



COLLECTE DE SANG À SAINT ALBAIN

Mercredi 28 septembre après-midi à la salle Pierre Taton

Organisée par Sang et Vie du Val-de-Saône, association de donneurs bénévoles pour promouvoir le don du sang, en organisant notamment des collectes au plus près de chez vous !

31 donateurs sur Saint Albain en septembre 2021 : record à battre !

Les malades n'attendent plus que vous !

INFOS DIVERSES

UN BON TUYAU ? PAS DE LINGETTES DANS LES TOILETTES !

Savez-vous que les lingettes représentent la cause N°1 des dégâts causés aux stations d'épuration ? Une fois jetés dans les toilettes, elles entraînent de nombreux dysfonctionnements : WC et canalisations bouchées, égouts colmatés, bactéries épuratrices intoxiquées d'où des boues d'épuration déclassées.

Voici quelques conseils pour limiter la pollution des eaux et garantir un meilleur fonctionnement de la station de traitement.

- Je jette mes lingettes et mes petits déchets à la poubelle, pas dans les toilettes.
- Je rapporte mes déchets polluants à la déchetterie (peinture, white spirit...).
- J'utilise des produits d'entretien et de jardinage bio-dégradables.
- J'évite d'utiliser des pesticides et insecticides.
- Je rapporte mes médicaments non utilisés à la pharmacie, je ne les jette pas dans les toilettes.
- J'utilise juste ce qu'il faut de lessive et détergents, en privilégiant les produits écologiques.



OPÉRATION ZÉRO DÉCHET

Le tri des déchets, un geste du quotidien pour tous ceux qui ont à cœur la défense de l'environnement, mais pas toujours si évident qu'il en a l'air.



POURQUOI TRIER ? COMMENT TRIER ? QUE DEVIENNENT NOS DÉCHETS ?

Autant de questions auxquelles l'équipe municipale en partenariat avec l'école va tenter d'apporter des éclaircissements au cours d'une exposition avec ateliers pratiques qui aura lieu le vendredi 21 octobre à la salle des fêtes.

L'opération Nettoyons la Nature aura lieu ce même jour dans l'après-midi.

NOUVELLE ENTREPRISE



COTE AUTOMOBILE

Tél : 03 85 29 24 56 / 06 59 71 08 60
lauredan@coteautomobiles.fr
www.coteautomobiles.fr
Espace Entreprise de Saint Albain

CALENDRIER SEPT-JAN 2023

SEPT.	Jeudi 1 ^{er} à 14h	Reprise club Perce-Neige
	Jeudi 1 ^{er} à 18h	Assemblée générale (salle des associations)
	Samedi 3 à 14h	Réouverture de la bibliothèque
	Mercredi 7 à 18h	Inscription cours de gym (salle Pierre Taton)
	Vendredi 9 à 20h	Reprise du tarot Perce-Neige (salle des associations)
	Dimanche 11 à 9h	Rassemblement de voitures AutoPassion71 (place des sports et loisirs)
	Jeudi 15 à 12h	Mâchon du club Perce-Neige (salle des associations)
	Samedi 17	Concours de pétanque et barbecue Amicale des Pompiers (place des sports et loisirs)
OCT.	Mercredi 28 après-midi	Collecte de sang Sang et Vie du Val de Saône (salle Pierre Taton)
	Dimanche 9 à 9h	Rassemblement de voitures AutoPassion71 (place des sports et loisirs)
	Samedi 15	Déjeuner choucroute club Perce-Neige
	Vendredi 21	Opération Zéro Déchet ! (salle Pierre Taton)
	Dimanche 23	Bréchets de l'Amicale des Enfants (salle Pierre Taton)
	Samedi 29	Vente de fleurs des Amis de la Nature (local technique)
NOV.	Dimanche 13 à 9h	Rassemblement de voitures AutoPassion71 (place + buvette extérieure)
	Lundi 28 après-midi	Collecte de sang (Saint Martin Belle Roche)
DÉC.	Samedi 10	Arbre de Noël de l'Amicale des enfants (Salle Pierre Taton)
	Dimanche 11 à 9h	Rassemblement de voitures AutoPassion71 (place + buvette extérieure)
	Vendredi 16	Jury pour concours des illuminations (Amicale des Pompiers)
JAN.	Vendredi 6	Voeux du Maire (salle Pierre Taton)
	Samedi 14	Broie sapin Amicale des Pompiers (place des sports et loisirs)
	Dimanche 29 à 10h	AG Amicale des Pompiers (salle des associations)

Bon gestes

DES AMIS DE LA NATURE

La canicule de cet été nous a fait prendre conscience que l'eau est très précieuse et nous oblige à revoir et optimiser notre consommation d'eau au quotidien.

Pour préserver au mieux nos cultures il est recommandé de :

- pailler les pieds des plantes avec des végétaux pour préserver la fraîcheur et la structure du sol et limiter les arrosages,
- planter serré pour que les plantes se fassent de l'ombre les unes aux autres,
- arroser moins souvent mais abondamment pour obliger les racines à s'enfoncer profondément dans le sol,
- suspendre les tontes pour préserver la pelouse, les insectes et les oiseaux grandement menacés pendant la canicule, et recommencer à tondre lorsqu'il aura suffisamment plu et qu'elle aura reverdi.

Après la canicule il faut :

- couper les fleurs fanées et branches mortes pour préserver les sujets,
- faire une sélection et choisir des variétés moins exigeantes en eau,
- prévoir davantage de récupérateurs d'eau si cela est possible.

Et bien sûr investir dans une gourde car un jardinier hydraté en vaut deux !